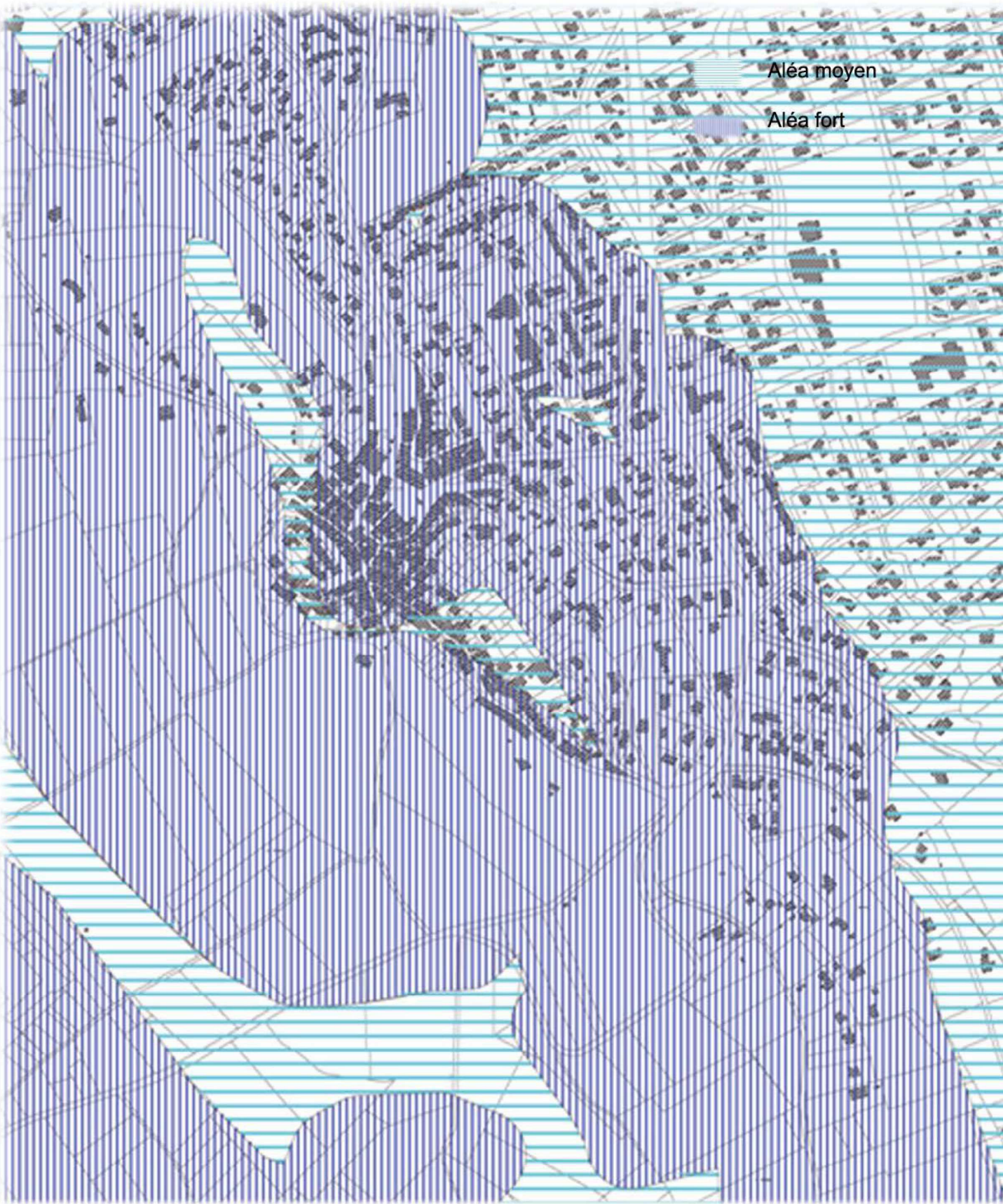


EXTRAIT DU PPR SEISME ET MOUVEMENT DE TERRAIN
APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 04/09/2001

Zone non constructible
Zone constructible sous conditions



EXTRAIT DU PPR RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES
APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 14/04/2014



LEGENDE

- ★ Elément remarquable repéré
- Espace paysager d'intérêt repéré
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé (V)
- Servitude de mixité sociale (L)
- Zones et secteurs du PLU
- Zone urbaine UA
- Zone urbaine UB
- Zone urbaine UBh
- Zone urbaine UC
- Zone urbaine UD
- Secteur urbain UDa
- Zone urbaine UE
- Zone à urbaniser AUBf2
- Zones à urbaniser AUCCf2 et AUCEf2
- Secteur à urbaniser AUDf2
- Zone à urbaniser AUE
- Zone à urbaniser AUP
- Secteur à urbaniser AUPe
- Zone agricole A
- Secteur agricole Apeaen-a
- Secteur agricole Apeaen-b
- Secteur agricole Apeaen-c
- Secteur agricole Apeaen-d
- Zones naturelles N et Nf1
- Secteurs naturels Nc et Ne
- Secteurs naturels Nh et Nhf2
- Secteurs naturels Np et Npf1
- Secteur naturel Nr

Autres informations

- Bande inconstructible de 100 m autour de l'A7
- Limite communale
- Bâtiment cadastré
- Parcelle cadastrée

Ville de VELAUX
Mairie de VELAUX
Hôtel de Ville, 557 Avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX
Tél : 04 42 87 73 73 / Fax : 04 42 87 73 74

PLAN LOCAL D'URBANISME DE VELAUX (13)

Révision allégée n°1

(au titre de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme)

Approuvée le 19 octobre 2023 en Conseil de la Métropole

REGLEMENT GRAPHIQUE VILLAGE HISTORIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil Municipal du :	02/10/2009
Débat sur les orientations générales du PADD lors du Conseil Municipal du :	04/10/2012 et 26/02/2015
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du :	28/05/2015
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	28/12/2015
Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal du :	20/12/2017
Modification n°2 du PLU engagée par délibération du Conseil Municipal du :	29/08/2017
Modification n°3 du PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole du :	15/12/2022
Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du :	12/10/2023

sdp conseils
Urbanisme - Aménagement - Stratégie territoriale
62, carraire des Rouquières base
13 122 Ventabren
http://www.sdp-conseils.com
tel : 04 42 23 97 27 port : 06 16 45 35 12
mail: sdpconseils@sdp-conseils.fr